AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite Municipalité, que le conseil, à une session extraordinaire tenue à la salle du conseil de Val-des-Bois, le 21 décembre 2023, a adopté son budget pour l'année financière 2024 qui se lit comme suit :

CHARGES :

ADMINISTRATION	723 349 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	302 062 $
TRANSPORT	846 339 $
HYGIÈNE DU MILIEU	299 853 $
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	174 327 $
LOISIR & CULTURE	523 572 $
FRAIS DE FINANCEMENT	111 598 $
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	172 604 $
RÉSERVES FINANCIÈRES	3 000 $
IMMOBILISATIONS	1 071 724 $
SUBVENTIONS QC ET CA	-630 681 $
APPROPRIATION RÉSERVE FINANCIÈRE	-205 000 $
APPROPRIATION SURPLUS LIBRE	-1510 43 $
TOTAL :	**3 241 704 $**

REVENUS :

TAXATION FONCIÈRE	1 676 800 $
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	382 580 $
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	48 803 $
TRANSFERTS	271 929 $
SERVICES RENDUS	617 652 $
IMPOSITION DE DROITS	222 440 $
AMENDES ET PÉNALITÉS	6 000 $
INTÉRÊTS	15 500 $
TOTAL :	**3 241 704 $**

Afin d'établir un budget équilibré, le taux de taxe sera de 0,0070 $.

La résolution complète est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site web au www.val-des-bois.ca.

Donné à Val-des-Bois
Ce 22e jour de décembre 2023

Anik Morin
Directrice générale et greffière-trésorière